

## Sujet de français

**Consigne candidat :** À partir du sujet et du dossier proposés par le jury, vous concevrez la mise en œuvre d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune des deux disciplines français et mathématiques. Vous présenterez successivement les composantes pédagogiques et didactiques de chaque séance et son déroulement.

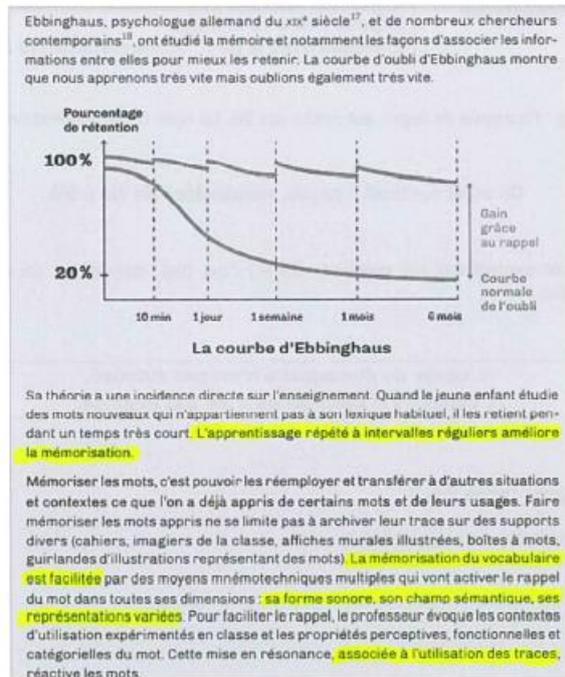
**Sujet :** Enseigner le vocabulaire

**Contexte de la séance d'enseignement :**

- cycle d'enseignement : cycle 1 ;
- niveau de la classe : Moyenne Section ;
- positionnement de la séance de français :
  - période (1, 2, 3, 4 ou 5) de l'année scolaire : période 3 ;
  - séquence dans laquelle elle s'insère : enseigner le vocabulaire de la cuisine.

**Documents fournis au candidat :**

**Document 1 :** Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Guide fondé sur l'état de la recherche, « Pour enseigner le vocabulaire à l'école maternelle », février 2020, page 29.



**Document 2** : Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Guide fondé sur l'état de la recherche, « Pour enseigner le vocabulaire à l'école maternelle », février 2020, page 93.

- Une séquence d'apprentissage peut être conçue en quatre étapes successives :
  - installer l'univers de référence ;
  - rencontrer des mots nouveaux à comprendre et à utiliser ;
  - structurer le vocabulaire en construisant des traces des apprentissages ;
  - réutiliser les mots en situation de production autonome.

**Document 3** : Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, *Programmes d'enseignement de l'école maternelle*, extrait du BO n° 25 du 24 juin 2021.

#### **Enrichir le vocabulaire :**

L'école maternelle offre à tous les enfants de nombreuses occasions de découvrir des champs lexicaux variés. L'interaction, les temps rituels, le jeu, les situations vécues, toutes les activités d'apprentissage et les lectures permettent d'augmenter le bagage lexical compris et utilisé par les élèves. Celui-ci est mobilisé et réutilisé lors de temps dédiés à l'enseignement de la langue. L'enseignant est attentif au choix des mots, à leur prononciation, à leur mise en réseau, à leur appartenance à toutes les catégories grammaticales. Il prend soin de faciliter l'emploi, la compréhension et la mémorisation des mots et expressions en les présentant dans des phrases et des textes. Il donne ainsi à l'élève la faculté d'appréhender la langue de manière méthodique et de commencer à comprendre le monde à travers tous les domaines d'enseignement.